

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires  
étrangères

## Arrêté du 6 novembre 2020 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des ministres plénipotentiaires

NOR : EAEA2030487A

### Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2018 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des ministres plénipotentiaires ;

Vu le départ à la retraite de M. Pierre BUHLER le 22 octobre 2020 ;

Vu la correspondance de la CFDT-MAE du 5 novembre 2020,

### Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ministres plénipotentiaires :

#### Ministres plénipotentiaires hors classe

Titulaire :

- M. Jean-Michel CASA (CFDT-MAE)

Suppléant :

- M. Pierre LÉVY (CFDT-MAE)

#### Ministres plénipotentiaires de 1<sup>ère</sup> classe

Titulaire :

- M. Jean-Christophe BELLIARD (ASAO)

Suppléant :

- M. Jean-Pierre ASVAZADOURIAN (ASAO)

#### Ministres plénipotentiaires de 2<sup>ème</sup> classe

Titulaire :

- M. Philippe LEFORT (CFTC-FAE-  
MAE/ADIENA)

Suppléant :

- M. Graham PAUL (CFTC-FAE-MAE/ADIENA)

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 6 novembre 2020

Pour le ministre de l'Europe et des  
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique  
des ressources humaines  
Alexandre MOROIS